



# Confédération paysanne de l'Hérault

**ELECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE**

Profession de foi du collège 1 "Chefs d'exploitation et assimilés". Clôture du scrutin le 31 janvier

## **L'AGRICULTURE PAYSANNE, UNE IDEE D'AVENIR**

**Voyons les choses en face : malgré les sommes de travail engagées, les investissements réalisés, l'expérience acquise, le modèle agricole actuel n'assure plus à la majeure partie des paysans un revenu décent. Depuis les dernières élections à la Chambre d'Agriculture, le nombre de paysans a fondu de 30% dans l'Hérault : 10.000 en 2007, 7.000 aujourd'hui.**

## **L'URGENCE EST AUX MESURES FORTES, Pour le maintien et l'installation de paysans nombreux :**

### **Augmenter les revenus**

Le modèle basé sur la course à la productivité et l'agrandissement a montré ses limites : il est avide d'investissements toujours plus importants, d'intrants toujours plus coûteux, et incompatible avec le maintien de paysans nombreux.

Aujourd'hui, produire mieux, en tenant compte des coûts de production, et vendre à prix rémunérateurs s'impose. D'autre part les aides agricoles doivent être réparties équitablement et plafonnées par actif. Le dumping social doit être interdit.

### **Aider l'installation**

L'installation aidée est en panne dans notre département. Quelques dizaines d'installés pour des milliers de départs. La Chambre d'agriculture doit aussi aider et accompagner dans leur démarche ceux toujours plus nombreux qui s'installent progressivement.

En 6 ans, 60.000 nouveaux habitants sont arrivés dans l'Hérault, de quoi dynamiser une agriculture de proximité.

### **Préserver le foncier**

Dans l'Hérault, croissance démographique importante et urbanisme mal maîtrisé consomment les terres agricoles souvent les plus fertiles. La Chambre d'agriculture et la SAFER doivent être offensives dans

la préservation de ces terres et de leur potentiel de production.

La Safer, outil incontournable de lutte contre la spéculation, ne doit pas être pourvoyeuse de terres agricoles pour les collectivités en quête de grands projets inutiles et imposés.

### **Changer les règles d'urbanisme**

L'absence de bâtiments agricoles et de lieu d'habitation bloque de nombreuses installations. Il faut travailler à la mise au point de permis de construire indissociablement liés à l'activité agricole du fond qui le reçoit.

### **Accompagner le changement**

Pour répondre à la demande de plus en plus appuyée des consommateurs par rapport à la qualité des produits et aux exigences des normes européennes de plus en plus sévères (verdissement de la PAC), il est urgent et indispensable de mettre en œuvre un vaste plan de formation pour aider les paysans à faire évoluer leurs méthodes de production.

Mettons autant de moyens financiers et techniques pour aider les agriculteurs à être économes en intrants qu'il en a été mis depuis 40 ans pour les pousser à en épandre dans les champs. Nous sommes les premiers exposés aux effets toxiques des pesticides, effets occultés par les fabricants.

**L'agriculture paysanne, un avenir pour TOUS les paysans**

## Viticulture

Il n'y a pas une viticulture mais plusieurs : on ne cultive pas de la même manière les côteaux arides et les terres fertiles, on n'y fait pas les mêmes vins et ils ne s'adressent pas aux mêmes marchés. Il est essentiel de tenir compte de cette diversité !

Des études récentes montrent que les caves (individuelles ou coopératives) les plus fragiles sur un plan économique sont celles où la commercialisation en vrac est majoritaire. Ne bradons plus nos productions pour satisfaire des metteurs en marché qui dictent leurs prix. La solution n'est pas dans la baisse des coûts de production ni dans la recherche de rendements toujours meilleurs pour être « compétitifs ». Il faut se donner les moyens de vendre à des prix décentes : des prix rémunérateurs.

Les droits de plantations sont désormais un acquis, la lutte pour leur maintien a démontré la valeur d'une viticulture liée à un territoire. Notre viticulture a les moyens de maintenir et de créer des emplois en milieu rural.

## Elevage

- Arrêter les importations à des prix de dumping.
- Adapter la conditionnalité des aides européennes à la spécificité des parcours méditerranéens extensifs.
- Mettre en place une aide bonifiée jusqu'à 300 brebis, avec une dégressivité jusqu'à 500 brebis, au moyen de la PMTR (Prime au Maintien des Troupeaux de Ruminants).
- Supprimer les règles d'attribution des primes : seuil de 50 animaux, obligation de contractualisation...
- Supprimer les règles actuelles de conditionnalité et mettre en place, en attendant de nouveaux critères, un moratoire sur les contrôles : identification électronique, déclarations de mouvements, ratios de productivité, contractualisation...
- Clarifier la certification des ruminants mâles à la reproduction.
- Assurer une régulation forte, sous contrôle de l'état, de la population de sangliers dévastateurs et de la population de loups en situation de prédation.

## Les combats récents de la Conf contre...

- Le puçage obligatoire
- La vaccination FCO obligatoire
- Le bétonnage des terres de la Salamanne
- Le grand projet d'arrière port de Sète « Hinterland »
- Les CVO obligatoires (condamnées par la justice)
- L'appropriation du vivant par des firmes privées

# JE VOTE PAYSAN, JE VOTE CONFEDERATION PAYSANNE

## Liste du collège 1 « Exploitants et assimilés » présentée par la Confédération paysanne de l'Hérault

Paul Reder	vigneron et éleveur ovin	Cournonterral	Béatrice Herrault	aviculture	St André de S.
Thierry Arcier	vigneron	St Pargoire	Michel Carrié	éleveur caprin	St Martin de L.
Blandine Deniaud	éleveuse caprin	La Salvetat sur A.	Cécile Weissenbach	vigneronne	La Caunette
Mikaël Le Jeune	maraîcher	Tourbes	Dominique Mininger	apiculteur	Riols
Pierre Pozzo di Borgo	éleveur caprin	Causse de la S.	Jean-François Izarn	vigneron	Causse et Veyran
Anaïs Trichard	maraîchère	Vendémian	Brigitte Muret	éleveuse	Les rives
Jean-Paul Creissac	vigneron	Montpeyroux	Anne Moreau	plantes médicinales	Causse de la S.
Isabelle Andrault	éleveuse ovin/porcin	Fraïsse sur A.	Thierry Navarre	vigneron	Roquebrun
Jean-Noël Malan	éleveur ovin	Olmet et Villecun	André Pruneddu	apiculteur	Riols
Stéphane Zaragoza	horticulteur	Lunel Viel	Dominique Soullier	éleveur porcin	La Boissière
Alexandra Gainon	éleveuse équin, boulangère	St Martin de L.	Guilhem Dardè	vigneron	Octon
Philippe Calamand	algoculteur	Olmet et Villecun			



Confédération paysanne de l'Hérault

04 67 98 32 99

[www.conf34.org](http://www.conf34.org)

**Votons, c'est important !**

Postez votre bulletin avant le 31 janvier 2013  
Pensez à cacheter et signer l'enveloppe d'expédition